

Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024

Écoles St-Rosaire et de la Découverte



1. MESURES DE PRÉVENTION

D'ici juin 2024...

OBJECTIFS	MOYENS	Date de réalisation	Évaluation JUIN 2024
Assurer un climat sain et sécuritaire.	Les règles de conduite et les mesures de sécurité sont présentées aux élèves lors d'une activité de formation sur le civisme que le directeur doit organiser annuellement avec le personnel de l'école. Elles sont également transmises aux parents au début de l'année scolaire. (art. 76)	Début septembre par le titulaire Rappels au besoin par la direction	Réalisé. Un rappel des attentes sur la cour en hiver a été fait par la direction d'école pour le primaire. Des rappels pour le code de vie ont été faits par TEAMS 3 à 4 rencontres en cours d'année (primaire). Il s'agit d'un moyen efficace pour rejoindre tous les élèves et transmettre le même message. Des exemples et contre-exemples ont été également réalisés par TEAMS.
	Le directeur de l'école voit à ce que tous les membres de son personnel soient informés des règles de conduite et des mesures de sécurité de l'école, des mesures de prévention établies pour contrer la violence et l'intimidation et de la procédure applicable lorsqu'un acte	Pour le nouveau personnel – fin septembre	Réalisé. Les nouveaux employés sont dirigés vers notre page-école contenant toutes les informations à jour concernant notre plan d'action contre la violence et l'intimidation. L'intervenante pivot

	d'intimidation ou de violence est constaté. (art. 96.21)		<p>se présente également à tous les nouveaux employés.</p> <p>Des rappels en classe concernant la violence et l'intimidation sont aussi réalisés en classe (touchent par la même occasion le personnel).</p> <p>L'importance de la constance et de la cohérence en lien avec notre code de vie école est soulignée. C'est un défi pour une grande équipe comme St-Rosaire et de la Découverte.</p>
	Former, accompagner et soutenir nos éducatrices en service de garde sur la gestion comportementale (gestion des conflits, comment accompagner les élèves, les stratégies gagnantes ...).	3 fois dans l'année ou au besoin	<p>Réalisé de façon ponctuelle selon les besoins exprimés par les responsables du service de garde.</p> <p>Le personnel du service de garde est invité à participer aux rencontres touchant le code de vie pour une application constante et cohérente (demeure un défi).</p> <p>Il y a beaucoup de roulement de personnel en service de garde scolaire. C'est un défi d'assurer toujours un encadrement constant. La direction souhaite être davantage présente lors des rencontres d'équipe du service de garde scolaire.</p>
	Poursuivre le renforcement des comportements positifs et les activités rassembleuses école (rehausser et soutenir le sentiment d'appartenance).	Tout au long de l'année : début à la fin septembre	Quelques activités rassembleuses se sont tenues. Pour 24-25, le comité bienveillance souhaite se doter d'un calendrier annuel fixé en début d'année. Il souhaite également impliquer

			davantage les élèves dans le choix à titre d'exemples, de journée thématique. Le souhait est de maximiser le sentiment d'appartenance à l'école et le bien-être des élèves.
	Implantation du programme Hors-Piste (2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e)	Tout au long de l'année	Réalisé. Les enseignants indiquent qu'il s'agit d'un programme motivant pour les élèves qui par le biais des habiletés socioémotionnelles agit sur la prévention de l'anxiété. Ce programme sera poursuivi à tous les niveaux en 24-25. Il reste seulement le préscolaire à intégrer.
Augmenter le sentiment de sécurité à l'école dans certains lieux.	Affichage des attentes explicites et communes en fonction de chaque lieu de l'école.	Novembre 2023	Réalisé au primaire. À la Découverte, les affiches avec davantage d'images ont été créées cette année. Il reste à les imprimer dans les formats choisis et les afficher.
	Poursuite d'activités préventives en classe en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collaboration AVSEC et intervenante pivot ✓ Activités annuelles de prévention en classe et en sous-groupe ✓ Utilisation des semaines thématiques ✓ Sensibiliser les élèves à la différence ✓ Sensibiliser les élèves du 2e et 3e cycle sur la cyberintimidation 	Une activité par mois	Réalisé. Notre intervenante pivot a cependant eu moins de temps pour faire des ateliers de prévention dans les classes faute de temps. Le comité bienveillance souhaite que les activités de l'AVSEC et de l'intervenante pivot soient intégrées à la planification annuelle pour

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Technique RESPIRE et les 3 « R » (Powerpoint) ✓ Utilisation des capsules Moozoom ✓ Accueillir des partenaires extérieurs au besoin ✓ Hors-piste 		<p>favoriser le bien-être et le développement des habiletés socioémotionnelles de nos élèves.</p> <p>Des partenaires sont aussi venus nous soutenir en cours d'année : PIMS, CAVAC, CIEL, ESPACE Gaspésie les ÎLES, centre de pédiatrie sociale.</p> <p>Une emphase sur le réinvestissement en classe sera faite en 24-25.</p>
	Questionner les enfants sur leur bien être à l'école.	Fin mars	<p>Les questionnaires de la 1^{re} à la 6^e année ont été réalisés au sein de toutes les classes. Le tout a été réalisé au cours du mois de mai.</p> <p>Une analyse des résultats sera réalisée pour le début de l'année scolaire 24-25. Cela nous permettra de mettre à jour le portrait de notre plan d'action violence et d'intimidation.</p>
	Rencontrer les chauffeurs d'autobus sur l'intimidation et la violence.	Septembre 2023	<p>Une rencontre avec les chauffeurs d'autobus a été réalisée en septembre.</p> <p>Cette rencontre toujours riche en échange permet de mettre la table pour une belle collaboration avec nos chauffeurs d'autobus.</p> <p>Malheureusement, certains chauffeurs ne se présentent jamais à celle-ci. Nous aimerions travailler à ce qu'elle devienne obligatoire pour tous.</p>

	Interventions ponctuelles d'une intervenante dans l'autobus pour soutenir l'adoption de comportement adéquat.	Selon les besoins, tout au long de l'année	Du soutien ponctuel est réalisé. Dans certains autobus la discipline à bord est vraiment difficile notamment pour les petits. Il n'est pas toujours facile de trouver un intervenant ponctuel pour faire un trajet.
--	---	--	---

**Mesures de prévention en lien avec la violence à caractère sexuel
Évaluation 2023-2024**

- Les contenus obligatoires en éducation à la sexualité ont été enseignés au sein de chacun des groupes.
- L'organisme Espace GÎM est venu nous soutenir pour certaines situations.
- Nous avons consulté la protection de la jeunesse pour agir conjointement dans certaines situations.

2. COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Les modalités prévues à notre plan d'action violence ont toutes été réalisées. Elles sont conformes aux bonnes pratiques suggérées. Nous nous associons aussi à divers partenaires et organismes à tous les ans pour diffuser des informations pertinentes aux parents. Du référencement vers des services externes est fait au besoin.

3. MODALITÉS POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT

Les modalités sont efficaces et efficientes. Les parents et les intervenants savent où signaler et comment le faire. Les modalités d'application sont flexibles : via l'intervenante CVI, un autre intervenant de l'école qui agit comme référent, le service de garde, la direction de l'école...

4. ACTIONS À PRENDRE À LA SUITE D'UN GESTE D'INTIMIDATION, DE VIOLENCE OU DE VIOLENCE SEXUELLE

Des actions se mettent en oeuvre dès qu'un signalement est reçu. Selon la nature de celui-ci, des actions dans l'immédiat sont effectuées pour mettre un filet de sécurité autour des enfants concernés et planifier des interventions. Un beau travail de collaboration entre l'intervenante CVI et les autres TES s'est réalisé tout au long de l'année. Cela permet de démontrer à nos élèves que tous les intervenants de l'école sont disponibles et responsables de l'application des mesures. Certaines tâches plus administratives ne peuvent pas toutefois être réalisées dans un délai de 24 – 48 h dû aux nombreux besoins de l'ensemble des élèves.

Cette année, l'intervenante CVI a également consigné les désorganisations majeures d'élèves ayant des besoins particuliers. Ce type de violence est non intentionnelle. La consignation de ce type de violence a ajouté une lourdeur à la tâche de l'intervenante CVI.

Nous avons eu une situation de violence sexuelle où nos partenaires de la santé ont été avisés.

5. CONFIDENTIALITÉ

La confidentialité fait partie des pratiques en oeuvre dans nos écoles.

6. MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT

Dans la majorité des situations signalées, les élèves concernés recevaient déjà des services en éducation spécialisée. L'intervenante CVI s'associait à ce moment à la TES au dossier pour mettre en oeuvre les mesures de soutien et d'encadrement.

Les mesures de soutien et d'encadrement répondent généralement à faire en sorte que la situation rentre dans l'ordre. Il y a rarement récurrence des actions sur un même élève.

7. SANCTION DISCIPLINAIRE

Lors d'un comportement de violence ou d'intimidation, l'élève s'expose à une sanction qui est déterminée par la direction d'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient également compte de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de son intérêt.

Dans les situations de violence, il y a nécessairement une rencontre avec la direction concernée et, obligatoirement, une communication aux parents. Cette année, dans des situations ciblées, il y a eu des suspensions internes et externes, des récréations supervisées, des changements de groupe ainsi que des rencontres avec le policier intervenant en milieu scolaire.

8. SUIVI DES SIGNALEMENTS

L'intervenante CVI assure un suivi des signalements et s'assure du bien-être des élèves concernés. Des rencontres préventives sont effectuées pour s'assurer de la sécurité des élèves. Selon les besoins, l'élève victime peut avoir un suivi en éducation spécialisée (par exemple : atelier sur l'affirmation de soi, l'anxiété...). Il en va de même avec l'agresseur (atelier sur la gestion des émotions, gestion de la colère, l'empathie...).

Autres commentaires pertinents concernant l'évaluation du PAV 2023-2024

Cette année, il y a utilisation de la plateforme EVIO pour consigner les situations de violence et d'intimidation. Il y a une augmentation significative des situations de violence, car plusieurs enfants ont des désorganisations majeures avec gestes de violence. Cette réalité est en réelle augmentation dans nos écoles. Elle est due à une augmentation significative d'enfants vivant avec des problématiques complexes, troubles de santé mentale et trauma complexes. La clientèle HDAA a augmenté considérablement dans les dernières années. Notre personnel n'est pas assez formé actuellement pour faire face aux désorganisations majeures (comment intervenir et comment se protéger). Également, nous nous questionnons sur les effets des nouvelles technologies qui nuisent à la socialisation des enfants en général. De plus, les enfants semblent avoir de moins en moins de respect face aux adultes qui les encadrent (respect de l'autorité).

**VOICI LES STATISTIQUES DES SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION
ÉCOLES ST-ROSAIRE ET DE LA DÉCOUVERTE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

Donnée statistique détaillé des événements pour l'année en cours
2023 - 2024

Nombre total d'événement: **50**

Type d'événement	Intérieur de l'établissement	Terrain de l'école	Transport scolaire	Autre	Total
Intimidation	3	4	1	2	6
Violence	7	3	1	2	11
Violence à caractère sexuel	0	0	0	1	1
Violence non-intentionnelle	17	9	2	11	32

Lieu	Dates	Intimidation	Violence	Violence non-intentionnelle	Total
> Autobus	19 sep 2023 - 9 avr 2024	1	1	2	4
> Arrêt d'autobus	—	0	0	0	0
> Déplacement maison-école	15 mai 2024	1	0	0	1
> Cour de récréation	13 sep 2023 - 2 mai 2024	3	3	9	15
> Terrain de l'école	15 mai 2024	1	0	0	1
> Classe	6 fév 2024 - 29 mai 2024	3	3	8	14
> Toilettes	—	0	0	0	0
> Casiers	2 fév 2024 - 4 jun 2024	0	3	1	4

> Gymnase	1 fév 2024 - 24 mai 2024	0	1	4	5
> Cafétéria	—	0	0	0	0
> Local informatique	—	0	0	0	0
> Corridors	23 jan 2024 - 24 avr 2024	0	0	7	7
> Hall	19 mar 2024	0	0	1	1
> Service de garde	22 jan 2024 - 12 fév 2024	1	0	1	2
> En ligne	9 avr 2024	1	0	0	1
> Autres (Spécifiez)	22 jan 2024 - 7 jun 2024	0	2	11	13

Forme du geste	Dates	Intimidation	Violence	Violence non-intentionnelle	Total
> Physique	19 sep 2023 - 7 jun 2024	2	9	30	41
> Verbale	13 sep 2023 - 29 mai 2024	6	2	5	13

Moment de la journée	Dates	Intimidation	Violence	Violence non-intentionnelle	Total
> Avant les cours	19 sep 2023 - 20 sep 2023	0	1	1	2
> Pendant les cours	2 fév 2024 - 7 jun 2024	3	5	16	24
> Récréation AM	13 sep 2023 - 15 mai 2024	3	1	7	11
> L'heure du dîner	4 oct 2023 - 7 mai 2024	1	2	4	7
> Récréation PM	13 sep 2023 - 15 mai 2024	3	2	4	9
> Après les cours	19 sep 2023 - 15 mai 2024	2	1	2	5
> Parascolaire	—	0	0	0	0

> Soirée	—	0	0	0	0
> Fin de semaine	9 avr 2024	1	0	0	1
> Autres (Spécifiez)	22 jan 2024 - 6 fév 2024	1	1	1	3